

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 1 de 18

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Revêtements et couleurs, matériaux de remplissage, enduits, diluants

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: Schulz Farben- und Lackfabrik GmbH
 Rue: An der Altnah 10
 Lieu: D-55450 Langenlonsheim
 Téléphone: +49 (0)6704 9388-0
 e-mail: info@schulz-farben.de
 Internet: www.schulz-farben.de

Téléfax: +49 (0)6704 9388-50

Fournisseur

Société: HORNBACH Baumarkt (Schweiz) AG
 Rue: Schellenrain 9
 Lieu: CH-6210 Sursee
 Téléphone: +41 419296262
 e-mail (Interlocuteur): qualitaetsmanagement@hornbach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse 145; +49 (0)6704 9388-135 (9-15 h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans des centres de collecte de déchets de peinture spécialisés et autorisés.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 2 de 18

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

Nº CAS	Substance	Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
111-76-2	2-butoxyéthanol			1 - < 5 %
	203-905-0		01-2119475108-36	
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H331 H302 H315 H319			
7664-41-7	ammoniac, anhydre			< 1 %
	231-635-3	007-001-00-5	01-2119980068-30	
	Flam. Gas 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1; H221 H331 H314 H400			
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]			< 0,1 %
	209-136-7	014-018-00-1	01-2119529238-36	
	Flam. Liq. 3, Repr. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H361f H400 H410			
13463-41-7	pyritthione zincique			< 0,1 %
	236-671-3			
	Repr. 1B, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Eye Dam. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H360D H330 H301 H318 H372 H400 H410			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			< 0,05 %
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H411			
3811-73-2	pyritthione de sodium			< 0,1 %
	223-296-5		01-2119493385-28	
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H331 H311 H302 H315 H319 H317 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 3 de 18

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
111-76-2	203-905-0	2-butoxyéthanol	1 - < 5 %
par inhalation: CL50 = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 1200 mg/kg			
7664-41-7	231-635-3	ammoniac, anhydre	< 1 %
par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards)			
556-67-2	209-136-7	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]	< 0,1 %
par voie orale: DL50 = > 4800 mg/kg M acute; H400: M=10 M chron.; H410: M=10			
13463-41-7	236-671-3	pyritthione zincique	< 0,1 %
par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,14 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 221 mg/kg M acute; H400: M=1000 M chron.; H410: M=10			
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	< 0,05 %
par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >490 mg/kg Skin Sens. 1; H317: >= 0,05 - 100 M acute; H400: M=1			
3811-73-2	223-296-5	pyritthione de sodium	< 0,1 %
par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 790 mg/kg; par voie orale: DL50 = 500 mg/kg M acute; H400: M=100			

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

En cas de symptômes respiratoires: Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 4 de 18

NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Réactions allergiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
mousse résistante à l'alcool; Dioxyde de carbone (CO₂); Poudre d'extinction**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO_x), suie, Dioxyde de carbone (CO₂),
Monoxyde de carbone**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un équipement de protection personnel.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Assurer une aération suffisante.**Pour les non-securistes**

Protection individuelle: voir rubrique 8

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 5 de 18

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Rincer abondamment avec de l'eau.

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Autres informations

Aucune information disponible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Protection individuelle: voir rubrique 8

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Conserver hors de la portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocker dans un endroit sec.

Protéger contre: Gel. inutilisable après congélation.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Protéger des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Base forte, Acide fort.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les informations fournies par le fabricant.

Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 6 de 18

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME 8 h	
		20	98		VLE courte durée	
7664-41-7	Ammoniac	20	14		VME 8 h	
		40	28		VLE courte durée	
3811-73-2	Pyrithion, sel sodique de (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	
		-	0,4		VLE courte durée	

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
111-76-2	2-Butoxyéthanol	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse; /g créatinine)	150 mg/g	U	c, b

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 7 de 18

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
111-76-2	2-butoxyéthanol			
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	89 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	663 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	246 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	75 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	98 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		dermique	systémique	44,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	426 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	13,4 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	123 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	38 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	49 mg/m³
Consommateur DMEL, à long terme		par voie orale	systémique	3,2 mg/kg p.c./jour
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	73 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	74,5 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	73 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	14,9 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	13 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	13 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	13 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	2,6 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	3,7 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	3,7 mg/kg p.c./jour
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	6,8 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,966 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,2 mg/m³
Consommateur DMEL, à long terme		dermique	systémique	0,345 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 8 de 18

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
111-76-2	2-butoxyéthanol	
Eau douce		8,8 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		9,1 mg/l
Eau de mer		0,88 mg/l
Eau de mer (rejets discontinus)		9,1 mg/l
Sédiment d'eau douce		34,6 mg/kg
Sédiment marin		3,46 mg/kg
Sol		2,8 mg/kg
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]	
Eau douce		0,00044 mg/l
Eau de mer		0,000044 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,128 mg/kg
Sédiment marin		0,013 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,15 mg/kg
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	
Eau douce		0,00403 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0011 mg/l
Eau de mer		0,000403 mg/l
Eau de mer (rejets discontinus)		0,0011 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,049 mg/l
Sédiment marin		0,00499 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,03 mg/l
Sol		3 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Conformément aux exigences de EN 166: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Conformément aux exigences de EN 374: Porter des gants appropriés.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Remplacer en cas d'usure! Voir les informations fournies par le fabricant. Matériau approprié: NBR
(Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration 240min

Epaisseur du matériau des gants: 0,2mm

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 9 de 18

Protection respiratoire

Application au rouleau ou au pinceau En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié. Lors des travaux de pulvérisation, utiliser des filtres combinés du type A2/P2.

Protection contre les risques thermiques

non applicable

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	voir Nom commercial du produit/désignation
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	ca. 100 °C calculé.
Inflammabilité	
solide/liquide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	non applicable
Température de décomposition:	non applicable
pH-Valeur (à 20 °C):	8 - 9 ISO 976
Viscosité cinématique:	> 20,5 mm²/s ASTM D 445
(à 40 °C)	
Hydrosolubilité:	complètement miscible
(à 20 °C)	
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
La vitesse de dissolution:	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non applicable
La stabilité de la dispersion:	non applicable
Pression de vapeur:	23 hPa calculé.
(à 20 °C)	
Pression de vapeur:	123 hPa calculé.
(à 50 °C)	
Densité (à 20 °C):	ca. 1,02 g/cm³ DIN EN ISO 2811-3
Densité relative:	non déterminé
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non applicable
Caractéristiques des particules:	non applicable

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.

Combustion entretenue:

Pas de combustion auto-entretenue

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 10 de 18

Propriétés comburantes

Non comburant (oxydant).

Autres caractéristiques de sécurité**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Comburant, Acide fort, Base forte

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Gel.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Protéger des radiations solaires directes.

Ne pas laisser sécher le produit.

10.5. Matières incompatibles

Comburant, Acide fort, Base forte

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) 30600,0 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 196,29 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 28,312 mg/l

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 11 de 18

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111-76-2	2-butoxyéthanol				
	orale	DL50 mg/kg	1200		18.ATP OCDE 401
	inhalation vapeur	CL50	3 mg/l		18.ATP
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l		
7664-41-7	ammoniac, anhydre				
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l		
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l		
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]				
	orale	DL50 mg/kg	> 4800	Rat	Producteur
13463-41-7	pyrithione zincique				
	orale	DL50 mg/kg	221		ATE; 15. ATP; Substance codée (Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe VI, partie 3)
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l		
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50	0,14 mg/l		ATE; 15. ATP; Substance codée (Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe VI, partie 3)
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one				
	orale	DL50 mg/kg	>490	Rat	Producteur OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Rat	Producteur OECD 402
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l		
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,05 mg/l		
3811-73-2	pyrithione de sodium				
	orale	DL50 mg/kg	500		18.ATP
	cutanée	DL50 mg/kg	790		18.ATP
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l		
	inhalation poussières/brouillard	CL50	0,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 12 de 18

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

En cas de contact avec la peau; contact avec les yeux; ingestion; Inhalation: Effets voir

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Information supplémentaire

Référence à d'autres sections: 2,3,15

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 13 de 18

Nº CAS	Substance	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
111-76-2	2-butoxyéthanol	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1474	96 h Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Producteur	OCDE 203
		Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1840	72 h Pseudokirchneriella subcapitata	Producteur	OCDE 201
		Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1550	48 h Daphnia spec	Producteur	OCDE 202
		Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	> 100	21 d Danio rerio	Producteur	OCDE 204
		Toxicité pour les algues	NOEC	286 mg/l	3 d Pseudokirchneriella subcapitata	Producteur	OCDE 201
		Toxicité pour les crustacés	NOEC	100 mg/l	21 d Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OCDE 211
13463-41-7	pyritthione zincique	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,0104	96 h Danio rerio		OECD 203
		Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,049	72 h Pseudokirchneriella subcapitata		OECD 201
		Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,051	48 h Daphnia pulex (puce d'eau)		OECD 201
		Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,00125	28 d Danio rerio		OECD 215
		Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,00046	4 d Skeletonema costatum	Producteur	ISO 10253
		Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,0022	21 d Daphnia pulex (puce d'eau)		OECD 211
		Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	2,8	3 h Boue activée	Producteur	OCDE 209
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	2,15	96 h Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Producteur	OECD 203
		Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,11	72 h Selenastrum capricornutum	Producteur	OCDE 201
		Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,9	48 h Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OECD 202
		Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,21	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OECD 215
		Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,04	3 d Pseudokirchneriella subcapitata	Producteur	OCDE 201
		Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	13,0	3 h Boue activée	Producteur	OCDE 209
3811-73-2	pyritthione de sodium	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,0066	96 h Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Producteur	
		Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,46	72 h Selenastrum capricornutum	Producteur	
		Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,022	48 h Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 14 de 18

Nº CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
111-76-2	2-butoxyéthanol			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	90,4 %	28	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	3,7 %	28	Producteur
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			
13463-41-7	pyrithione zincique			
	OECD 303 A: Activated Sludge Units	> 85 %	28	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 308 Simulation Biodegradation Aqu Sed System	0,5	1	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			
	OCDE 302B / S 3509	90 %	28	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OCDE 303A / S 978	> 70 %	28	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 307 / S 5025	0,04	1	Producteur
3811-73-2	pyrithione de sodium			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	> 70 %		Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
111-76-2	2-butoxyéthanol	0,81
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]	6,48
13463-41-7	pyrithione zincique	1,21
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0,7
3811-73-2	pyrithione de sodium	< -1,09

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	6,95	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	Producteur

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 15 de 18

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
 Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
 Eliminer en observant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080112 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression;
 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis, autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

080112 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression;
 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis, autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

080112 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression;
 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis, autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Non classifié

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Non classifié

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Non classifié

14.4. Groupe d'emballage:

Non classifié

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 16 de 18

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	Non classifié
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Non classifié
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Non classifié
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Non classifié
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	Non classifié
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Non classifié
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Non classifié
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Non classifié
<u>14.5. Dangers pour l'environnement</u>	
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

<u>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</u>	Aucune information disponible.
<u>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</u>	non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 70, Inscription 75

2004/42/CE (COV):

max. 100 g/l

Sous-catégorie selon la directive
2004/42/CE:

Revêtements monocomposants à fonction spéciale - revêtements en phase aqueuse, Valeur limite COV: 140 g/l

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Teneur en COV (OCOV): 3,922 %

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette matière a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,15.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 17 de 18

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
 UN: United Nations
 CAS: Chemical Abstracts Service
 DNEL: Derived No Effect Level
 DMEL: Derived Minimal Effect Level
 PNEC: Predicted No Effect Concentration
 ATE: Acute toxicity estimate
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%
 LL50: Lethal loading, 50%
 EL50: Effect loading, 50%
 EC50: Effective Concentration 50%
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 VOC: Volatile Organic Compounds
 SVHC: Substance of Very High Concern
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Les principales références bibliographiques et sources de données

Aucune information disponible.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H221	Gaz inflammable.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

REZ. PS 1088 StyleColor SOUS-COUCHE ISOLANTE

Date de révision: 22.08.2022

Code du produit: REZ5083

Page 18 de 18

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)